



## Faire annuler une vente pour abus de confiance

-----  
Par Marilili

Bonjour , j ai acheté , en février, un gros stock de linge de maison neuf , pour une valeur de 35000 euros . Vu que c'était l'amie d'un ami qui le vendait je n'ai rien contrôlé .... Et au déballage , j'ai eu la surprise de constater que beaucoup d'articles étaient invendables ....ils sont jaunis .... Ont mal vieilli..... Je voudrais faire annuler cette vente , comment faire ? Une plainte pour abus de confiance est elle possible dans ce cas ?

Merci